

| FAITS MARQUANTS |

- La Stratégie de solutions pour les réfugiés afghans, destinée à appuyer le rapatriement librement consenti, la réintégration durable et l'assistance aux pays d'accueil – une stratégie pluriannuelle élaborée par l'Afghanistan, la République islamique d'Iran et le Pakistan avec le concours du HCR – a été approuvée par la communauté internationale en mai 2012.
- Dans le cadre de l'opération d'urgence lancée après les violences intercommunautaires qui ont éclaté en juin et en octobre dans l'État de Rakhine, au Myanmar, le HCR a renforcé sa capacité de protection et sa direction modulaire pour les abris, la gestion des camps et la coordination des camps et les articles non alimentaires.
- La gestion des flux mixtes en Asie a sensiblement progressé. L'opérationnalisation du Cadre de coopération régionale adopté dans le cadre du Processus de Bali s'est poursuivie et un Bureau d'appui régional a été ouvert à Bangkok en septembre 2012. En Asie centrale, un cadre de coopération a été élaboré au titre du Processus d'Almaty. Les Processus de Bali et d'Almaty fournissent des plateformes régionales de dialogue et de coopération pour préserver l'espace d'asile et répondre aux flux mixtes.
- L'Asie et Pacifique est la région depuis laquelle a lieu le plus grand nombre de réinstallations au monde, les trois principaux pays de départ étant le Népal, la Malaisie et la Thaïlande. Plus de 37 000 réfugiés, originaires pour la plupart du Bhoutan, du Myanmar et de l'Afghanistan, ont été réinstallés à partir de pays asiatiques en 2012.
- Guidé par les principes de l'Agenda transformatif, le HCR a renforcé la collaboration interorganisations dans la région, en particulier dans les opérations destinées à faciliter le retour des déplacés internes à Sri Lanka et au Kirghizistan, pendant les situations d'urgence causées par les violences au Myanmar et le passage du typhon Bopha aux Philippines, et lors de la réponse aux situations de déplacement interne en Afghanistan et au Pakistan.
- Le Turkménistan a adhéré aux deux conventions sur l'apatridie ; parallèlement, les efforts soutenus de sensibilisation déployés par le HCR dans d'autres pays ont abouti à un dialogue constructif avec les Gouvernements sur les moyens de réduire les cas d'apatridie dans la région.

ASIE ET



Fatima, une jeune Afghane de huit ans réfugiée en République islamique d'Iran, vit avec sa famille dans la zone d'installation de Rafsandjan, où sa mère tisse des tapis et fait des travaux de broderie, tandis que son père gagne sa vie comme ouvrier agricole.

PACIFIQUE

| Environnement opérationnel |

L'environnement de protection reste fragile dans la région Asie et Pacifique. Sur les 45 pays couverts par le Bureau, seuls 20 ont adhéré à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés. Les secteurs les mieux couverts sont l'Asie centrale et de l'Asie du Sud-Ouest, où six pays sur huit ont adhéré à la Convention. Cependant, la plupart des pays de la région ont une longue tradition d'hospitalité à l'égard des réfugiés. Le HCR appuie la détermination du statut de réfugié dans tous les États non signataires, ainsi que dans 13 des 20 États signataires. En 2012, la région abritait quelque 8,4 millions d'individus relevant de la compétence du HCR.

Les évolutions politiques survenues au Myanmar ont donné bon espoir de trouver des solutions globales, tant pour les déplacés internes dans le sud-est du pays que pour les réfugiés de longue date en Thaïlande. Cependant, l'escalade du conflit dans l'État de Kachin et les violences intercommunautaires qui ont éclaté dans l'État de Rakhine ont donné lieu à de nouvelles vagues de déplacement interne et à un exode de réfugiés quittant le pays par la mer, avec des répercussions sur les pays limitrophes et plus éloignés.

Bon nombre de départs par la mer ont été le fait de Rohingyas fuyant le Myanmar. Selon les estimations du HCR, plus de 16 000 personnes ont quitté le Myanmar et le Bangladesh pour se rendre en Malaisie entre juin et décembre 2012. Les principaux pays de transit ou de destination étaient l'Australie, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie et la Thaïlande.

Une coopération régionale est nécessaire pour traiter les questions en rapport avec la perte en mer, l'interception maritime et l'élaboration de procédures d'orientation et de prise en charge. Le HCR continue à prôner un partage des charges entre les pays afin d'offrir aux réfugiés et aux demandeurs d'asile une alternative à de dangereux voyages en mer, où ils se font exploiter. Les déplacements irréguliers d'une ampleur sans précédent qui ont eu lieu dans l'ensemble de la région en 2012 ont souvent été facilités par des réseaux de passeurs. Certains pays de destination, tels la Malaisie, l'Indonésie et l'Australie, ont réagi à ces mouvements irréguliers en adoptant des politiques pour décourager les déplacements par bateau. Le HCR a entamé un dialogue avec les États concernés afin de veiller à ce qu'ils maintiennent les normes de protection internationale.

| Réalisations et impact |

○ Sauvegarder l'espace de protection et d'asile

L'action menée par le HCR pour sauvegarder l'espace de protection et d'asile en Asie a notamment consisté à assurer la détermination du statut de réfugié en vertu de son mandat dans la plupart des pays de la région, tout en plaidant pour une prise en main nationale de ces procédures. Le HCR a également contribué à renforcer la capacité des pouvoirs publics à sauvegarder l'espace d'asile.

Le Bureau d'appui régional ouvert à Bangkok en 2012, conjointement géré par l'Australie et l'Indonésie avec l'appui du HCR et de l'OIM, est destiné à aider les États participant au Processus de Bali sur le trafic de migrants, la traite des personnes et la criminalité transnationale qui y est associée à mettre en œuvre le Cadre de coopération régionale. L'objectif du Bureau est d'améliorer la coopération entre États sur la protection des réfugiés et les migrations internationales par le partage d'informations, le renforcement des capacités et l'échange de pratiques optimales, la mise en commun des ressources techniques, ainsi que par un appui logistique, administratif, opérationnel et de coordination pour les projets conjoints. Parmi les projets régionaux entrepris en 2012, citons la préparation d'une table ronde sur les mouvements irréguliers par voie de mer et la conception d'un projet visant à analyser la situation de protection des enfants non accompagnés et séparés qui arrivent ou se déplacent de manière irrégulière en Indonésie, en Malaisie et en Thaïlande.

En Asie centrale, l'année 2012 a été marquée par l'adoption d'un cadre de coopération régionale par les États d'Asie centrale dans le cadre du Processus d'Almaty sur les migrations mixtes et la protection internationale. Une réunion ministérielle sur ce processus est prévue en juin 2013. Le HCR travaille également sur des stratégies régionales en rapport avec la protection des réfugiés et les mouvements migratoires mixtes par voie de mer dans la région Asie et Pacifique et dans d'autres régions du monde.

Dans les pays dotés de procédures nationales d'asile, le HCR s'est engagé dans un plaidoyer et des actions en justice à visée stratégique. Il a également encouragé le renforcement des capacités en facilitant le transfert de compétences entre pays et en appuyant des formations externes. L'Organisation a en outre

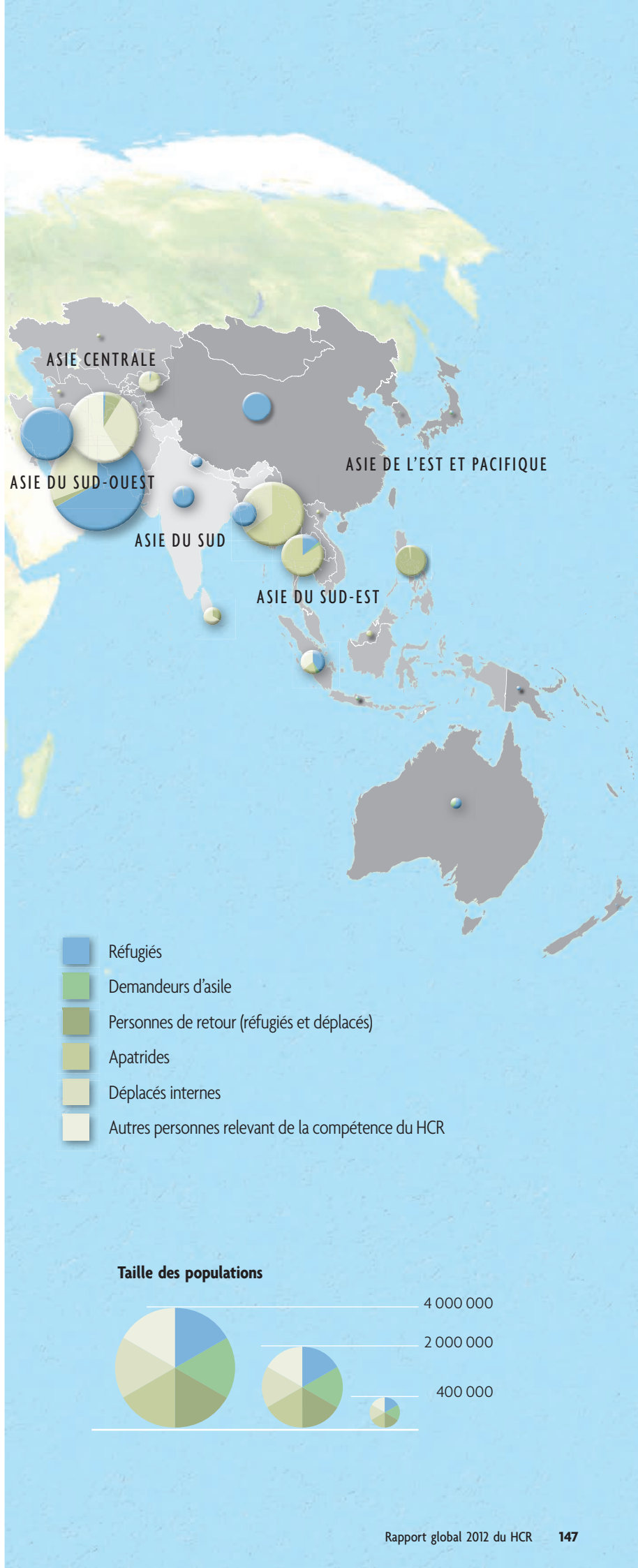
aidé des États à élaborer des cadres législatifs nationaux. Des progrès importants ont été accomplis en République de Corée, où une loi sur les réfugiés a été adoptée, et en Chine, où la définition du réfugié a été introduite dans la loi sur l'entrée et la sortie des étrangers. Les Philippines ont adopté une procédure unifiée de détermination du statut de réfugié et d'apatride en octobre 2012.

Le HCR a soutenu des mesures visant à élargir la protection et à accroître l'autosuffisance des réfugiés qui vivent dans des zones urbaines. En République islamique d'Iran, une étape capitale a été franchie avec la mise en place d'un régime d'assurance maladie qui permet aux réfugiés de bénéficier de services de santé. En outre, grâce aux permis de travail qui leur sont délivrés, les réfugiés enregistrés ont désormais la possibilité d'accéder à des moyens d'existence et de contribuer à l'économie.

En Inde, le Gouvernement a adopté une politique qui permet aux réfugiés remplissant certaines conditions de solliciter des visas de longue durée et des permis de travail, tout en leur ouvrant l'accès aux services de santé et à l'enseignement. Ces mesures devraient se traduire par une nette amélioration de la qualité de l'asile dans le pays.

○ Trouver des solutions à la situation des populations réfugiées de longue date

Une étape décisive dans la recherche de solutions à la situation des populations réfugiées de longue date a été le lancement de la Stratégie de solutions pour les réfugiés afghans, destinée à appuyer le rapatriement librement consenti, la réintégration durable et l'assistance aux pays d'accueil ; cette stratégie, qui a été élaborée par les Républiques islamiques d'Afghanistan, d'Iran et du Pakistan avec le concours du HCR, a reçu en mai 2012 l'appui massif de la communauté internationale. L'objectif général est de renforcer les investissements axés sur la collectivité dans les régions d'Afghanistan où les rapatriés sont nombreux, tout en préservant l'espace d'asile et en venant en aide aux pays d'accueil jusqu'à ce que des solutions aient été trouvées. Des mécanismes institutionnels ont été mis en place, des plans de travail adoptés et 12 mémorandums d'accord conclus avec les ministères compétents en Afghanistan pour faciliter la mise en œuvre de la stratégie. L'engagement résolu des acteurs du développement et leur volonté de faire cadrer les ressources avec les résultats escomptés seront déterminants pour le succès de la Stratégie de solutions.



Le vaste programme de réinstallation des Bhoutanais réfugiés au Népal s'est poursuivi en 2012, de sorte que le nombre de réfugiés accueillis dans des camps était descendu à 40 000 à la fin de l'année.

Suite aux efforts analogues qui ont été entrepris en République islamique d'Iran, le Pakistan a été considéré en 2012 comme une opération de réinstallation prioritaire. Un groupe de contact a été mis sur pied et chargé, sous la houlette de l'Australie, d'élargir les possibilités de réinstallation pour les réfugiés afghans et d'appuyer les objectifs plus larges de la Stratégie de solutions au Pakistan. L'Australie a doublé le contingent de places de réinstallation disponibles pour les candidats appuyés par le HCR en le portant à 12 000, dans le cadre d'un programme prévoyant d'admettre 20 000 personnes par an pour des raisons humanitaires.

Au Myanmar, les violences intercommunautaires qui ont éclaté dans l'État de Rakhine et l'instabilité qui a troublé l'État de Kachine ont entraîné de nouveaux déplacements en 2012. Les réformes politiques pourraient encore améliorer les perspectives de retour volontaire des déplacés internes dans le sud-est du pays, ainsi que de rapatriement des réfugiés vivant en Thaïlande. Le HCR a effectué des préparatifs en vue d'un éventuel rapatriement librement consenti, mettant au point un exercice de profilage qui se déroulera en 2013 en Thaïlande et permettra d'interroger les réfugiés sur leurs intentions de retour et d'évaluer les besoins en matière de réintégration.

L'Organisation a continué de prêter son concours aux autorités bangladaises pour améliorer les conditions de vie des 30 000 réfugiés rohingya originaires du Myanmar qui sont enregistrés et résident dans deux camps officiels. Elle a également recommandé de régulariser la situation de la population non enregistrée qui vit à l'extérieur des camps et de mettre en œuvre des solutions globales à son intention.

○ *Garantir une protection et des solutions durables aux déplacés internes*

En 2012, les efforts déployés par le HCR pour protéger les déplacés internes et

leur apporter des solutions durables ont été centrés sur les situations en Afghanistan, au Kirghizistan, au Myanmar, au Pakistan, aux Philippines et à Sri Lanka. Au Kirghizistan, l'objectif était de veiller à ce que le retour des personnes déplacées par la crise de 2010 soit volontaire et digne. Pour y parvenir, le HCR a renforcé ses programmes dans les domaines du développement communautaire, du rétablissement de la confiance, des moyens de subsistance et de la coexistence pacifique.

À Sri Lanka, le camp de Menlik Farm a été fermé en septembre 2012 et la majorité des déplacés internes avaient regagné leur lieu d'origine à la fin de l'année. L'Organisation a soutenu la réintégration des populations de retour tout en recherchant des solutions pour le petit nombre de personnes encore déplacées dans le nord et dans l'est du pays.

En Afghanistan, le HCR est venu en aide à près de 500 000 personnes déplacées, plus d'une fois pour beaucoup d'entre elles, par le conflit. Le Haut Commissariat a mis en œuvre une campagne de préparation à l'hiver et appuyé l'élaboration d'une politique nationale en faveur des déplacés internes. Au Pakistan, quelque 745 000 personnes étaient toujours déplacées en raison des opérations de sécurité menées dans les régions proches de la frontière afghane. Le HCR a prêté main-forte au Gouvernement pour l'enregistrement, la gestion et la coordination des camps, ainsi que pour la protection et l'assistance des personnes vulnérables.

Aux Philippines, le HCR et les autorités ont codirigé le module de protection pour les déplacés internes touchés par les situations d'urgence complexes et les catastrophes naturelles survenues à Mindanao, dans le cadre de l'intervention conjointe des Nations Unies et du Gouvernement. Le HCR a travaillé avec des partenaires de la société civile pour constituer une base de données et fournir des documents aux déplacés internes.

Alors que d'autres opérations d'urgence de grande envergure se déroulaient de par le monde, le HCR a dû solliciter à l'extrême sa capacité de réponse pour faire face aux conséquences des violences qui ont éclaté à la fin du premier semestre dans l'État de Rakhine (Myanmar) et qui ont

déplacé quelque 115 000 personnes dans un premier temps. L'évolution rapide de la crise et la complexité de la dynamique communautaire ont nécessité une réponse de protection énergique. Le HCR a offert une aide, souvent dans des zones isolées, dans le cadre de l'effort interorganisations.

○ *Réduire et prévenir l'apatridie et protéger les apatrides*

Un autre objectif important du HCR dans la région est de réduire et de prévenir l'apatridie et de protéger les apatrides. À cet égard, il y a tout lieu de se féliciter de l'adhésion du Turkménistan aux deux conventions sur l'apatridie. Au total, 20 000 personnes ont acquis une nationalité en Asie centrale, dans le cadre de diverses initiatives soutenues par le HCR. En Asie du Sud-Est et du Sud, des campagnes ont été lancées pour identifier les populations potentiellement apatrides et les autres groupes de nationalité indéterminée. L'octroi de la nationalité à 2 000 des quelque 3 000 femmes (estimation) qui avaient perdu leur citoyenneté vietnamienne a été une réalisation importante de l'année 2012.

On estime à 800 000 le nombre de Rohingyas privés de nationalité au Myanmar, et le HCR est prêt à mettre ses compétences techniques à disposition pour qu'une solution soit apportée à ce groupe particulier. En Asie du Sud-Est, le HCR et la Commission intergouvernementale des droits de l'homme de l'ANASE ont conjointement organisé un atelier régional sur les pratiques optimales en matière d'enregistrement des naissances à Bangkok en décembre 2012. L'atelier a réuni des délégués de huit pays d'Asie du Sud-Est, ainsi que de l'UNICEF et du Secrétariat de l'ANASE.

| **Contraintes** |

Bien que le nombre de cadres juridiques et normatifs régissant la protection des réfugiés soit limité, les pays asiatiques ont, des années durant, accueilli des millions de réfugiés et d'autres personnes déplacées. On décèle dans certaines parties de la région une lassitude à l'égard de l'asile, en raison du caractère prolongé de certaines

situations de réfugiés. Les disparités observées dans les pratiques en matière d'asile mettent les demandeurs d'asile en difficulté et entraînent souvent des déplacements secondaires, car les réfugiés et les demandeurs d'asile continuent à rechercher la protection internationale dont ils ont besoin.

Les mouvements migratoires mixtes et irréguliers, la situation prolongée de certaines populations réfugiées et la situation des réfugiés urbains représentent les principaux défis dans la région. Des centaines de personnes auraient péri en mer, le long des grands itinéraires migratoires qui conduisent en Malaisie et en Australie. L'augmentation considérable du nombre de mouvements de bateaux et d'accidents tragiques en mer est un signe du désespoir de ces personnes et de l'exploitation qui en est faite par les réseaux criminels transnationaux, sous forme de trafic de migrants et de traite des êtres humains. Le HCR a exhorté les États à s'entendre sur des protocoles pour assurer le débarquement rapide et sûr des passagers secourus et pour leur apporter une aide humanitaire d'urgence. Il est nécessaire de mettre en place des mécanismes pour permettre au HCR d'identifier les personnes qui ont besoin de protection internationale dans ces situations et d'entrer en contact avec elles.

Sur les 3,6 millions de réfugiés que compte l'Asie, moins d'1,3 million vivent

dans des camps. Les réfugiés résident dans leur grande majorité en milieu urbain. Si les environnements urbains présentent certains avantages par rapport aux camps, comme la liberté de mouvement et l'accès à des moyens de subsistance, ils exposent également les populations vulnérables à des risques importants. L'Organisation continue à faire campagne pour que soient adoptés des cadres législatifs et institutionnels aptes à garantir la protection des réfugiés dans les centres urbains et a renforcé son réseau de partenaires travaillant dans ce domaine.

La situation en Afghanistan représente toujours le plus grand défi pour le HCR dans la région. L'insécurité à laquelle sont exposés le personnel et les partenaires de l'Organisation ont réduit sa capacité à offrir une aide humanitaire aux populations récemment déplacées et à obtenir des solutions durables pour les populations de retour. La Stratégie de solutions et le succès de sa mise en œuvre reposent sur l'engagement actif des acteurs du développement. Il sera essentiel de s'assurer cette solide collaboration pour produire un impact significatif sur les populations qui relèvent de la compétence du HCR. L'appui à l'action humanitaire et la mobilisation de ressources de développement par la communauté internationale ont toujours une importance cruciale en Afghanistan. ■

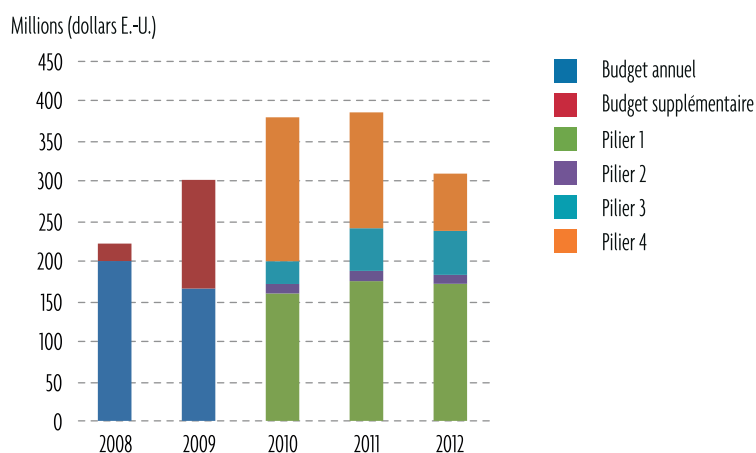
Informations financières

Le budget de la région Asie et Pacifique, d'un montant initial 502 millions de dollars E.-U., a été augmenté et fixé à 525 millions au cours de l'année, essentiellement en raison des besoins supplémentaires liés à l'assistance d'urgence aux populations récemment déplacées au Myanmar. Les dépenses finales se sont élevées à 309 millions de dollars E.-U. en 2012, reflétant un déficit de financement de 215,8 millions.

Bien que la région ait continué à bénéficier du solide appui des donateurs, en particulier pour les opérations en Asie du Sud-Ouest et du Sud-Est, les opérations dans les autres sous-régions ont dû être financées par un mélange de contributions à affectation large et de fonds non affectés. Ceci a nécessité une redéfinition constante des priorités pendant l'année.

En raison du déficit de financement, certains besoins relatifs à la détermination du statut de réfugié, à la capacité de réinstallation et à l'assistance auprès des réfugiés urbains n'ont pu être satisfaits dans l'ensemble de la région. Il a fallu gérer avec des budgets restreints les programmes destinés à faciliter la réintégration des rapatriés en Afghanistan, l'assistance aux réfugiés afghans dans les pays hôtes et les projets au bénéfice des communautés d'accueil au Pakistan.

Dépenses en Asie et Pacifique 2008-2012



BUDGET ET DÉPENSES EN ASIE ET PACIFIQUE | dollars E.-U.

Opération		Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets pour la réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
ASIE DU SUD-OUEST						
Afghanistan	Budget	43 425 747	0	77 616 776	18 622 582	139 665 105
	Dépenses	33 265 580	0	40 664 082	13 433 853	87 363 515
République islamique d'Iran	Budget	53 221 255	0	0	0	53 221 255
	Dépenses	30 851 656	0	0	0	30 851 656
Pakistan	Budget	53 963 279	876 992	28 786 519	52 968 645	136 595 435
	Dépenses	30 175 505	872 617	13 247 839	31 274 485	75 570 446
Sous-total	Budget	150 610 281	876 992	106 403 295	71 591 227	329 481 795
	Dépenses	94 292 741	872 617	53 911 921	44 708 338	193 785 617
ASIE CENTRALE						
Kazakhstan - Bureau régional	Budget	7 370 465	1 363 773	0	567 780	9 302 018
	Dépenses	2 937 735	713 705	0	227 578	3 879 018
Kirghizistan	Budget	2 803 000	365 895	0	6 937 406	10 106 301
	Dépenses	1 319 174	365 241	0	3 300 494	4 984 909
Tadjikistan	Budget	1 782 672	98 518	0	0	1 881 190
	Dépenses	1 136 031	96 301	0	0	1 232 332
Turkménistan	Budget	550 567	1 044 217	0	0	1 594 784
	Dépenses	300 732	487 098	0	0	787 830
Sous-total	Budget	12 506 704	2 872 403	0	7 505 186	22 884 293
	Dépenses	5 693 672	1 662 345	0	3 528 072	10 884 089
ASIE DU SUD						
Inde	Budget	13 130 133	81 278	0	0	13 211 411
	Dépenses	6 458 455	71 510	0	0	6 529 965
Népal	Budget	12 955 089	1 351 419	1 411 101	0	15 717 609
	Dépenses	9 315 841	747 228	623 778	0	10 686 847
Sri Lanka	Budget	10 119 117	68 724	0	7 553 888	17 741 729
	Dépenses	4 761 080	39 306	0	4 357 006	9 157 392
Sous-total	Budget	36 204 339	1 501 421	1 411 101	7 553 888	46 670 749
	Dépenses	20 535 376	858 044	623 778	4 357 006	26 374 204
ASIE DU SUD-EST						
Bangladesh	Budget	15 054 054	56 387	0	0	15 110 441
	Dépenses	7 806 561	54 778	0	0	7 861 339
Cambodge	Budget	939 248	10 000	0	0	949 248
	Dépenses	726 126	6 182	0	0	732 308
Indonésie	Budget	5 738 085	173 602	0	0	5 911 687
	Dépenses	3 912 212	134 636	0	0	4 046 848
Malaisie	Budget	16 051 888	510 384	0	0	16 562 272
	Dépenses	8 326 069	41 935	0	0	8 368 004
Myanmar	Budget	40 000	9 952 586	0	24 764 418	34 757 004
	Dépenses	0	6 063 649	0	15 818 250	21 881 899

Opération		Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets pour la réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Philippines	Budget	788 326	778 277	0	5 942 991	7 509 594
	Dépenses	403 819	543 027	0	3 238 128	4 184 974
Thaïlande	Budget	21 640 907	706 230	0	0	22 347 137
	Dépenses	13 390 578	352 089	0	0	13 742 667
Thaïlande - Bureau régional	Budget	5 447 307	0	0	0	5 447 307
	Dépenses	3 621 870	0	0	0	3 621 870
Timor-Leste	Budget	187 346	19 654	0	0	207 000
	Dépenses	5 764	10 000	0	0	15 764
Viet Nam	Budget	0	455 500	455 000	0	910 500
	Dépenses	0	451 173	370 409	0	821 582
Sous-total	Budget	65 887 161	12 662 620	455 000	30 707 409	109 712 190
	Dépenses	38 192 999	7 657 469	370 409	19 056 378	65 277 255
ASIE DE L'EST ET PACIFIQUE						
Australie - Bureau régional ¹	Budget	2 144 316	0	0	0	2 144 316
	Dépenses	1 809 328	0	0	0	1 809 328
Chine - Bureau régional	Budget	5 621 120	143 934	0	0	5 765 054
	Dépenses	4 346 970	107 243	0	0	4 454 213
Japon	Budget	4 656 671	51 772	0	0	4 708 443
	Dépenses	4 104 373	41 194	0	0	4 145 567
Papouasie-Nouvelle- Guinée	Budget	1 375 249	0	0	0	1 375 249
	Dépenses	1 221 387	0	0	0	1 221 387
République de Corée	Budget	1 931 121	188 402	0	0	2 119 523
	Dépenses	1 233 324	118 976	0	0	1 352 300
Activités régionales	Budget	412 769	0	0	0	412 769
	Dépenses	90 012	0	0	0	90 012
Sous-total	Budget	16 141 246	384 108	0	0	16 525 354
	Dépenses	12 805 394	267 413	0	0	13 072 807
Total	Budget	281 349 731	18 297 544	108 269 396	117 357 710	525 274 381
	Dépenses	171 520 182	11 317 888	54 906 108	71 649 794	309 393 972

¹ Inclut les activités en Chine et en Mongolie

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR L'ASIE ET PACIFIQUE | dollars E.-U.

Donateur	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets pour la réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Tous les piliers	Total
Australie	3 050 470			375 940		3 426 410
<i>Australia for UNHCR</i>				26 163		26 163
Belgique	971 503		592 535	378 968		1 943 005
Brésil	300 000	120 000			50 000	470 000
Canada					5 616 851	5 616 851
Fonds central d'intervention d'urgence			2 299 944	15 487 705		17 787 649
<i>Charities Aid Foundation</i>					2 927	2 927
Chine	124 630					124 630
Danemark	584 938		3 320 473	935 901		4 841 313
Programme «Éduquer un enfant»	1 427 545					1 427 545
Union européenne	14 419 295	1 837 275	2 435 168	20 330 853		39 022 590
<i>Fast Retailing Co., Ltd. (UNIQLO)</i>	94 024				134 010	228 034
Finlande					3 083 110	3 083 110
France	394 734			65 531		460 265
Allemagne	9 082 924		2 784 197	1 547 148		13 414 270
Fondation IKEA	2 201 373					2 201 373
Comité International Olympique	36 130					36 130
Italie	54 545		2 800 000	75 325		2 929 870
Japon	19 000 000		11 000 000		10 465 263	40 465 263
<i>Japan Association for UNHCR</i>	314 229					314 229
Kazakhstan	169 236					169 236
Koweït	250 000					250 000
Kirghizistan	67 014					67 014
Luxembourg	266 667				415 584	682 251
Pays-Bas					2 857 143	2 857 143
Norvège	2 041 069				3 306 332	5 347 401
Donateurs privés au Canada				95 695		95 695
Donateurs privés au Japon					158 731	158 731
Donateurs privés en Malaisie	1 287					1 287
Donateurs privés en Thaïlande	277 542				3 414 286	3 691 828
Donateurs privés en République de Corée	7 718			1 557	294	9 569
<i>Qatar Charity</i>				322 986		322 986

Donateur	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets pour la réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Tous les piliers	Total
République de Corée				236 587		236 587
Fédération de Russie					450 000	450 000
Arabie saoudite		1 000 000				1 000 000
Suède					1 385 042	1 385 042
Suisse	272 035			816 104	544 070	1 632 209
Turkménistan	81 792					81 792
Royaume-Uni	166 794					166 794
Fonds des Nations Unies « Unis dans l'action »	40 558	176 845				217 403
Programme des Nations Unies pour le développement			1 911 894			1 911 894
Fonds fiduciaire des Nations Unies pour la consolidation de la paix				1 028 084		1 028 084
Fonds des Nations Unies pour la population				6 362		6 362
Programme commun des Nations Unies pour le VIH et le sida	183 440					183 440
Fonds fiduciaire des Nations Unies pour la sécurité humaine	69 800	345 637				415 437
États-Unis d'Amérique	2 119 051	760 000		9 990 000	70 443 000	83 312 051
USA for UNHCR				1 044 312	89 311	1 133 623
Viet Nam	180 000					180 000
Total	58 250 343	4 239 757	27 144 212	52 765 220	102 415 953	244 815 484

Note: Inclut les coûts d'appui indirects prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les « Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat ».